

Ecrit par Echo du Mardi le 26 septembre 2024

Mme FEJOZ



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 26 septembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 15 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 26 septembre 2024 sous réserves d'incidents



Étude de Maitres
Stéphanie
JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et
Olivier JEANJEAN,
Notaires associes,
à CARPENTRAS,
100 Avenue Wilson

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION



Ecrit par Echo du Mardi le 26 septembre 2024

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 décembre 2020, Mademoiselle Marie Berthe Laurence **FEJOZ**, en son vivant retraitée, demeurant à CARPENTRAS (84200) 242 rue de l'Université, Résidence JH Fabre, née à LORIOL-DU-COMTAT (84870), le 28 juin 1929. Célibataire. De nationalité française. Décédée à CARPENTRAS (84200) (FRANCE), le 22 juin 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier JEANJEAN, Notaire Associé de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN 84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 23 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.